



N° 82

Le Lien



BULLETIN SEMESTRIEL
DES AMIS DU GRANDVAUX
Décembre 2016
ISSN 1166-7338

*Siège social : Mairie - 15, Les Guillons
39150 GRANDE-RIVIÈRE*

Responsable de la publication
Fabienne Lacroix

SOMMAIRE

Quoi de neuf depuis l'été ?	Bernard Leroy	3
Les prochains rendez-vous		3
Un témoignage	Fabienne Lacroix	4
Extraits du livre d'or de l'exposition		5
La culture sur buttes	Dominique Cottanceau	6
Maria et les plantes compagnes	Fabienne Lacroix et Maria Lémard	7
Les orchidées de notre région	Gilbert Michaud et Christine Mollard	8
Les sorties botaniques	Christian Monneret	10
Louise Mignot, petits bouts d'histoire	Fabienne Lacroix	11
La quéché	Liliane et Roger Grandmaitre	15
Histoire des routes et chemins du Grandvaux - 2	Bernard Leroy	16
Rando Chœur, 6 ^{ème} édition		26
La dictée	Communiquée par Liliane Grandmaitre	26
À lire, à voir...		27

Le Lien de décembre ne comptant que 28 pages, vous trouverez la suite des articles portant sur «L'eau dans nos villages» et «Les anciennes écoles du Grandvaux» dans un prochain numéro.

*Couverture : Une fenêtre de chez la Louise surplombant les plantations de fleurs de Colette (photo B. Leroy).
Dernière page : dessins au crayon de Simone Grillet. Initialement prévus pour le livret « Nature & jardin, 21 recettes », ils n'avaient pu être insérés avant son impression.
Sont inclus dans ce numéro, une fiche d'adhésion et deux cartes de vœux à réutiliser, si vous le souhaitez.*

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Moins enthousiaste qu'il y a dix ans, la présidente ! Des amis nous quittent ou la maladie nous sépare et point de relève à l'horizon. Problème commun à d'autres associations aux mêmes buts que les nôtres, problème de société sans doute. Donner sans compter, ailleurs que dans les domaines du sport ou de la musique, paraît de plus en plus compliqué. Pourtant, dès le premier jour de l'exposition d'été, on nous pose la question : « Et l'année prochaine vous avez choisi quel sujet ? » À ce moment-là, on n'y pense pas encore, mais on sait que le problème n'est pas de trouver un sujet, c'est plutôt de rassembler assez de bénévoles pour en faire le tour et mettre toutes ces recherches en valeur. Nous manquons plus que jamais de monde et si la situation persiste, nous serons contraints de trouver d'autres façons de faire vivre la ferme de la Louise.

Assurément, trois semaines complètes en moins dans le calendrier des animations de l'office du tourisme, ça aura un impact, mais pour quelques-uns d'entre nous, nous outrepassons les limites de ce que peut faire un bénévole et ce n'est plus tenable. Le conseil d'administration réuni le 6 décembre a malgré tout décidé qu'**on pourrait essayer de parler des rouliers en 2017**, mais vous l'avez compris, cela dépend aussi de vous lecteurs, visiteurs, sympathisants. On a besoin de vous dès maintenant pour en faire une exposition vivante. Envoyez-nous vos documents, vos idées et surtout faites-nous part de vos disponibilités. Enfin, je ne vous laisserai pas sur une note de désespoir, je conclurai en vous souhaitant de passer de joyeuses fêtes en famille et de bien commencer l'année qui arrive. Bonne santé à tous !

Fabienne Lacroix

QUOI DE NEUF DEPUIS L'ÉTÉ ?

Le deuxième semestre est une période relativement calme pour les Amis du Grandvaux : on se remet de l'agitation et du stress de l'exposition, on commence à réfléchir à celle de l'année suivante, on reprend les activités comme la création d'objets pour la boutique ou les travaux dans la ferme. Il y a aussi le plaisir des retrouvailles autour d'une table rustique et bien garnie. La fête du morbier, fin août, a permis la fabrication d'un beau fromage. Son affinage ne pouvait que déboucher sur la morbiflette qui s'est déroulée le 21 octobre. C'était l'occasion de remercier tous ceux qui ont œuvré dans et autour de l'exposition, si bien qu'ils étaient plus de quatre-vingts ce soir là, chez la Joséphine.

L'année 2016 a été médiocre pour les jardins, mais elle a quand même permis une récolte honorable de pommes de terre dans le champ, derrière la ferme. Et qu'en faire, sinon les manger ? Ce fut chose faite grâce à la Ginette qui nous a mijoté un plat inimitable de «patates neuves».

Bernard Leroy



Au fourneau pour la morbiflette

B. Leroy



Les «patates neuves» de la Ginette

B. Leroy



Le morbier sous la pluie, rien n'arrête les Grandvalliers

C. Piant

activités

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Conférence de printemps

Jeudi 6 avril, salle des fêtes de Château-des-Prés, à 20 heures. Claude Le Pennec nous parlera de la faune et de la flore du haut Jura et présentera un diaporama sur les orchidées.

Assemblée générale

Vendredi 28 avril, mairie de Saint-Laurent, salle de 1^{er} étage, à 20 heures.

Sortie de printemps

Samedi 29 ou dimanche 30 avril. Le lieu et le jour restent à préciser.

RETOUR SUR L'EXPOSITION DE L'ÉTÉ 2016

Une fois n'est pas coutume, les Amis du Grandvaux, peu portés sur l'autosatisfaction, font rarement état des compliments reçus à l'occasion de leurs manifestations. Lorsque la réussite est incontestable comme en 2016, il est juste que ceux qui ont tant œuvré puissent s'approprier en retour les témoignages des visiteurs. Pour cela, nous reproduisons ci-contre une petite partie du livre d'or, témoin de cette satisfaction et porteur d'encouragements unanimes.

Les nombreuses animations, une par jour, ont trouvé leur public. Nous avons également bénéficié de l'efficace soutien du Parc naturel régional du Haut-Jura qui a beaucoup communiqué sur l'exposition, offert un spectacle et aidé financièrement plusieurs animations. Le PNR fêtait ses 30 ans et avait labellisé notre manifestation pour l'occasion. Au delà des bénévoles et du Parc, ce succès est dû également à la mobilisation et à la disponibilité des intervenants qu'il convient de remercier.



Durant les trois semaines, nous avons compté 2300 visiteurs, chiffre en hausse de 15 % par rapport à 2015. Si le public jurassien est resté stable (1225), le nombre d'étrangers se place dans la fourchette haute (60). Mais c'est la fréquentation des Français hors Jura qui a le plus progressé avec 1016 personnes (456 en 2015).

UN TÉMOIGNAGE

Même quand tout est en place, une exposition ne reste pas figée. Elle évolue au fur et à mesure des visites, car elle fait remonter des émotions et des souvenirs que l'on nous confie et dont voici un exemple enrichissant.

Enfant, Jeanne habitait Villard-sur-Bienne. Elle se souvient que les Grandvalliers venaient y chercher leurs « replants ». C'étaient surtout les gens de Château-des-Prés et Chaux-des-Prés. Elle les appelle les Châtelands et les Chaulands. Ils descendaient à Saint-Claude par le car Charnu et remontaient par le train pour s'arrêter en gare de La Rixouse-Villard, prendre leurs plants et remonter avec leur sac à dos à pied en Grandvaux.

On comprend qu'en procédant ainsi, les Grandvalliers gagnaient du temps pour leurs jardins situés dans une région plus froide et à une altitude plus élevée.

C'était il y a 60 ans. Elle devait avoir 6 ou 7 ans. Dès qu'elle sut compter jusqu'à 100, ce à quoi sa grand-mère s'était employée consciencieusement, elle fut désignée pour faire les petites bottes de plants. Sa grand-mère lui montrait quelle taille ils devaient faire. Elle les choisissait dans les rangs et

les mettait à mesure dans l'allée en les comptant. Avant de pouvoir faire ce travail elle aidait à sarcler. Les Grandvalliers passaient commande par téléphone à la cabine publique de Villard. La standardiste allait porter le message à la coulée, au chalet et c'est Jeanne qui livrait les paquets en gare.

Elle se rappelle aussi du monsieur qui vendait les graines. C'était un savoyard qui venait en voiture au village. Il avait un gros baluchon de graines et une cuillère-mesure, car pas de balance ! Elle voit encore très bien comment il les ensachait et surtout refermait les sachets avec des plis pour que la graine ne sorte pas. Elle en réalise même un exemple devant nous : parfaitement hermétique, sans colle ni d'agrafe. Nous l'avons gardé.

Sa grand-mère faisait le marché de Morez. La sœur de notre narratrice ajoute que c'est là qu'elle fit la connaissance de leur grand-père. Elle allait y vendre des pommes et des « poirons », toutes petites poires très sucrées, mais qui ne se conservaient pas. C'étaient les 20 à 10 (prononcer *vingt à di*) car quand on en achetait 20, on en avait 10 par-dessus.

*Fabienne Lacroix
d'après le témoignage de Jeanne Gauthier*

Très belle exposition, présentation très réussies, bravo!
une grandvalleuse qui vient pour la
première fois... et qui reviendra!

3 août 2016 : Formidable accueil aussi bien au coin d'Aval qu'à
la ferme de Louise. Films très intéressants sur les tourbières
et l'extraction de la tourbe. Bravo à vous tous et merci.

Vous avez fait une très belle présentation

Que de choses apprises, mon grand-père va me paraître différent
Que de bonnes plantes que j'ai dû écraser, pichiver, jeter
A partir de ce jour je vais faire attention où je mets les pieds

Très beau moment de partage, où l'on y retrouve
de très belles traditions.

Un grand merci à l'ensemble de l'équipe des amis
du grand vaup.

Les Lyonnais.

Très jolie mise en scène! Je me mets à la lisane
de reine des prés en rentrant!

Merci beaucoup pour cette magnifique ^{exposition} ~~que~~
va sensibiliser toute les générations à la
protection de notre planète!
Félicitation pour cette initiative

Bravo! un grand Bravo pour ce voyage
dans le passé de nos ancêtres

Surtout ne lâchez pas vous et la
mémoire de notre histoire sociale et sociale.
Merci beaucoup.



Des voyageurs de Strasbourg.

4/8/2016 Merci pour tout le temps que vous avez
passé pour nous faire revivre ce passé.
C'est n'est que du bonheur!

Le CPIE, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, est une association située à Saint-Lupicin. Elle est animée par des bénévoles et des salariés et agit dans deux domaines : la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement ; l'accompagnement des collectivités et des personnes privées dans la mise en place de démarches environnementales.

Le CPIE a apporté sa contribution à l'animation de plusieurs après-midi durant l'exposition de cet été « Plantes et Jardins, nos anciens savaient... » (ateliers plantes, ateliers culinaires, animation sur la culture sur buttes, sujets évoqués dans les pages suivantes).

La culture sur buttes, ça a la cote !

Il faut tout d'abord préciser que la culture sur buttes est inspirée de la « permaculture » terme issu de l'expression américaine « permanent agriculture ». Cette expression sous-entend des méthodes culturales qui permettent aux terres de maintenir leur fertilité naturelle.

Alors comment faire ?

Tanguy Glandut, éducateur du CPIE a invité les participants à réaliser une butte « prête à l'emploi », en 10 étapes :

Etape 1 : creuser la terre : bande de 5 m de long sur 1,20 m de large et 30 à 35 cm de haut (dimensions variables, mais profondeur à respecter).

Etape 2 : mettre du bois dans le fond du trou et remplir les interstices (bois abîmé, en décomposition ; s'il est vert, l'attaquer à la machette pour qu'il se désagrège plus rapidement).

Etape 3 : compléter avec du petit bois, du broyat et des herbes pour structurer le fond du trou.

Etape 4 : recouvrir le tout de broyat (Bois Raméale Fragmenté - BRF), de feuilles (mortes et fraîches) de mousses (aide à la décomposition), et tout autres éléments naturels et/ou paillages/ou sciure (composts, etc...) et arroser.

Etape 5 : ajouter une fine couche de cendre de bois pour favoriser le processus de décomposition.

Etape 6 : ajouter une couche plus épaisse (20 cm) de matière organique en décomposition (fumier/compost).

Etape 7 : arrosage abondant, pendant plusieurs

minutes pour que chaque couche soit mouillée (eau de récupération).

Etape 8 : ajout de la terre végétale (qui a été enlevée pour creuser) avec du compost sur environ 30 cm.

Etape 9 : ajout de bouteilles enterrées pour arroser directement les couches inférieures. Ajout d'un paillage pour conserver l'humidité.

Etape 10 : repiquer et arroser de temps en temps par les bouteilles. On repique en faisant des « petits nids », on plante les pommes de terre sans les enterrer. Enfin, pour amorcer le travail souterrain de la butte, arroser abondamment par les bouteilles car le bois du fond garde l'eau et les racines descendront la chercher.

Atouts – Astuces

S'inspirer du cycle de la nature. Une butte est valable de 3 à 6 ans. Peu d'arrosage, peu d'arrachage d'herbes. Butte possible en arc de cercle, en rectangle, carré... L'idéal est de préparer la butte en automne pour qu'elle soit opérationnelle au printemps.

Dominique Cottanceau



Cet été, nous avons prévu beaucoup d'animations avec des intervenants extérieurs et qui ont rencontré un franc succès. Certains visiteurs sont venus plusieurs fois de suite pour y participer. Mais les bénévoles de l'association n'ont pas souvent pu en profiter.

Pourtant, entre accompagnement à la visite et service à la buvette, Maria a quand même pu assister à celle que proposait Jérôme Fortier, éducateur à l'environnement au CPIE, pour apprendre à reconnaître « les plantes compagnes ». On avait cru qu'il s'agissait des plantes amies, celles qu'on associe pour lutter contre le ravageur de l'une d'entre elles ou qui poussent mieux quand elles sont en compagnie d'une autre, mais c'était autre chose. Il s'agissait de mieux regarder nos voisines, les plantes que l'on rencontre dans le gazon, autour de la maison ou celles qui s'installent spontanément dans l'allée du jardin ou le long de sa barrière. Et devinez quoi, ils y ont trouvé, entre autre, de quoi faire leur dîner : soupe (plantain, ortie, chénopode blanc, alchémille, pimprenelle), feuilletés (plantain, silène enflée, cirse, bourrache, pimprenelle), yaourt à la mauve sylvestre ou fromage blanc à l'achillée millefeuille. Même que c'était tellement bon, que Maria a refait les feuilletés pour que tout le monde y goûte le soir de la clôture de l'expo.

Une autre fois, elle s'est glissée dans l'énorme groupe attiré par le titre d'une animation proposée par Marie-Laure Guerry : « Plantes de sorcières ». Surprise ! Il ne s'agissait pas d'un atelier pour enfants qui veulent préparer Halloween, mais d'une causerie à la découverte des rites liés à vingt-sept plantes qui soignent et qui ont peut-être contribué à leur appellation « démoniaque ». En effet, il faut les ramasser le 24 juin, jour du solstice d'été, avant le lever du soleil, mis à part le sureau réputé sombre pour lequel il faut attendre midi etc. Sept d'entre elles : l'armoise vulgaire **1**, la joubarbe **2**, l'achillée millefeuille **3**, la sauge officinale **4**, le millepertuis **5**, le lierre terrestre **6** et la marguerite ou pâquerette **7** sont même sacrées. S'en suivait un détail des utilisations de toutes ces plantes, des conseils de récolte et de conservation des différentes parties : racines, fleurs, feuilles ou graines et la dégustation d'une boisson magique.

Seule remarque par rapport à toutes ces riches interventions : il n'y avait aucune mise en garde contre l'échinococcose alvéolaire, ni contre les tiques qui colonisent le Grandvaux depuis quelques temps et peuvent être porteuses de la maladie de Lyme. Surtout que personne n'a encore trouvé de plante qui soigne ces maux qui étaient inconnus de nos anciens !

Fabienne Lacroix, d'après les notes de Maria Lémard



Les orchidées sont des plantes très anciennes : le pollen d'une espèce éteinte retrouvé dans de l'ambre de la Baltique nous indique que cette famille serait âgée de 75 à 86 millions d'années !

On a dénombré plus de 25 000 espèces dans le monde, la majorité se trouvant dans les régions tropicales. En France, on en compte 160 espèces, certaines très répandues, d'autres au contraire plus rares, voire menacées de disparition. Nous avons la chance de pouvoir en rencontrer plus de 60 espèces dans le Jura, à condition de bien observer autour de nous car leur taille est généralement plus modeste que celles que l'on trouve chez les fleuristes.

Ces plantes vivaces, chlorophylliennes ou non, possèdent des tubercules ou des rhizomes ; c'est d'ailleurs la forme de certains tubercules qui a donné le nom d'orchidées (orchis signifie testicule en grec).

Caractéristiques des fleurs d'orchidées

Elles sont le plus souvent disposées en épis simples allongés et denses comme chez l'orchis pyramidal (photo 1), en hélice comme chez la spiranthe d'automne (photo 2). Elles peuvent aussi se présenter en grappes comme chez les épipactis ou la listère ovale (photo 3).

Morphologie d'une fleur : elle comporte 3 sépales formant le calice et 3 pétales (2 latéraux plus le labelle médian) formant la corolle ; ce labelle, très caractéristique, permet d'identifier la fleur (photo 4).

Relations champignons - insectes - orchidées

Les orchidées vivent en étroite relation avec les champignons : il s'agit d'une symbiose, association à bénéfices réciproques.

De même, à l'exception de certaines d'entre elles, les orchidées entretiennent avec les insectes des relations nécessaires à leur reproduction (photo 5, d'après photo B. Schatz, Société Nationale d'Horticulture de France). C'est pourquoi certaines orchidées possèdent un labelle imitant parfaitement la forme et la taille de l'insecte pollinisateur, d'où le nom d'ophrys mouche (photo 6), ophrys araignée, ophrys bourdon...

Remarque

Si certaines orchidées peuvent vous attirer par leur parfum (gymnadénie odorante), ce n'est pas le cas de l'orchis à odeur de bouc...mais cela présente pour lui un réel avantage face à une éventuelle prédation humaine. (photo 7). En tout état de cause, nous ne saurions trop vous recommander de ne jamais cueillir une de ces plantes - vous pourriez encourir de sérieux ennuis judiciaires - car la plupart sont protégées à l'échelon régional ou national. Mais rien ne vous empêche d'immortaliser avec votre appareil photo celle qui est sans doute la plus belle : le sabot de Vénus ! (photo 8).

*Gilbert Michaud et Christine Mollard,
membres de la Société d'histoire naturelle champagnolaise
Photos de Gilbert Michaud*





Lors de l'exposition de cet été, deux types de sorties botaniques furent organisées, les plus nombreuses autour de la ferme Louise Mignot, les autres dans la tourbière de l'autre côté de la déviation de Saint-Laurent. Les guides de ces visites avaient comme objectif de montrer l'immense diversité floristique sur un aussi petit territoire. En effet, outre les explications sur les plantes mises en culture dans le jardin ou dans les superbes bacs de nos maîtres menuisiers, un inventaire non exhaustif de la flore autour de la ferme a permis aux visiteurs de se familiariser avec les principales espèces rencontrées et les familles auxquelles elles appartenaient.

Furent également abordées leurs utilisations culinaires éventuelles ou thérapeutiques, avec une insistance particulière sur les plantes toxiques : Euphorbes, Digitales, Solanacées, Renonculacées... et la Petite Cigüe que nous avons la chance d'observer le long du mur du jardin, ce qui nous a permis de bien la différencier des autres Ombellifères,

en particulier de la Carotte ou du Cerfeuil ainsi que du Persil. L'accent fut mis également sur les différents principes actifs des plantes, leurs bienfaits, mais également leurs dangers. (*«Tout remède est un poison, aucun n'est exempt, tout est question de dosage»*. Paracelse, médecin suisse 1493-1541).

En ce qui concerne les visites de la tourbière, le départ se faisant de la ferme Louise Mignot, elles nous ont permis d'herboriser tout le long du chemin menant à la tourbière. Puis à l'arrivée, Georges Roux nous donna des explications précieuses sur la formation et l'évolution des tourbières, de la fin de la dernière glaciation à nos jours. En la traversant nous avons pu distinguer la partie encore active avec sa flore caractéristique, en particulier Sphaignes et Drosera, petite plante carnivore des milieux acides. L'autre partie, la tourbière haute, plus sèche, abrite la Callune (fausse bruyère), la Myrtille des marais et l'Airelle rouge entre autre. Dans cette partie, les ligneux commencent à coloniser la tourbière, avec en particulier des Saules et des Bouleaux. Les participants reçurent également quelques informations sur la faune de ce milieu si particulier.

Nous espérons que ces diverses sorties donneront à nos visiteurs l'envie de parfaire leurs connaissances et de prendre conscience de la nécessité de protéger cette flore et ces milieux si fragiles.

*Christian Monneret,
espace et jardin botanique du Frasnais*



Derrière la ferme



Droséras



Dans la tourbière du Coin d'Amont

Depuis 2010, des visiteurs qui ont connu Louise Mignot évoquent des souvenirs qui nous permettent de nous faire une petite idée de la donatrice de la ferme et de la vie à son époque. Voici un résumé de tout ce que nous avons déjà réuni comme informations.

Louise Mignot est née le 21 juin 1879 et décédée le 10 janvier 1963. Son frère Auguste, de 2 ans son cadet, est décédé en 1937. Leurs parents étaient Jules Firmain Alphonse Mignot (1848- ?) et Marie Joséphine Cordier (1856-1939).

Le témoignage de Maryse, venue nous rendre visite en 2013, est particulièrement intéressant, car elle a partagé la vie de la Louise et de sa maman. En effet, elles l'ont pratiquement élevée¹, car son grand-père maternel, ancien locataire chez la mère Mignot, leur avait confié Maryse à sa sortie de sanatorium, après le décès de sa maman (1934). Elle y est restée jusqu'à son mariage en 1945 avec Jean Boudin, le fils des voisins. Ensuite, elle a habité à côté de chez la Louise dont elle s'est occupée jusqu'au bout.

Le papa de la Louise était fruitier (fromager). À son époque, cela impliquait qu'il soit itinérant, ce qui fut sans doute fatal à sa vie de couple, car sa femme (une maîtresse femme), dès qu'elle eût son garçon et sa fille décida qu'elle avait assez d'enfants et qu'elle pouvait se passer de ce mari toujours absent. Plus tard, son fils Auguste se maria et s'installa à Salave de Vent comme mar-

chand de vins. Il n'eût pas d'enfant. Louise resta à la ferme auprès de leur maman jusqu'au décès de celle-ci. À la fin de sa vie, elle était paralysée et se déplaçait en fauteuil roulant. Elle est morte à la maison. C'est elle qui avait eu l'idée de donner ses biens aux vieux du Grandvaux. Elle croyait qu'on pourrait faire le foyer dans sa maison, mais Maryse lui disait qu'elle allait être rasée pour faire la déviation. Alors, la Louise lui assurait qu'elle s'arrangerait pour qu'il en soit autrement.



Archives Amis du Grandvaux

Louise Mignot

1. À la dure, d'après madame Pagnier (2010).

La Louise était une grande et belle femme. Elle avait des yeux bleus très clairs². Elle n'aimait pas qu'on la prenne en photo. Elle aurait eu quarante-deux demandes en mariage. Vers la quarantaine, elle devait épouser un dénommé Bourgeois, charpentier. Les bancs ont été publiés, mais la mère Mignot lui a « fait la comédie » et la Louise est allée arracher les bancs quelques jours avant la noce. Ça avait fait scandale à Saint-Laurent³.

En novembre arrivaient trois hommes. Il y avait le Pierre Lépeule, père de l'Alphonse et de l'Alphée, un autre homme qu'on appelait le Papillon et un troisième qu'on appelait le Blanc. Ils couchaient à l'écurie, entre le cheval et les vaches, au chaud. Elle leur donnait un bol de soupe, un bout de pain et le café le matin et ils partaient la journée. C'est le Pierre Lépeule qui est resté le plus longtemps, tant que la Louise a eu des vaches.

Pour les foins, son frère Auguste fauchait avec la faucheuse à cheval et elle faisait les andains à la faux. Quand l'Auguste est mort, des gens venaient aider la Louise, les Vallère (frères de madame Duparchy⁴) et puis elle a fait sa ferme à moitié avec les Duranton. Mais elle fauchait à bras. Elle était costaud⁵.

La mère Mignot était trouillard. Les jeunes gens lui faisaient des blagues. Une fois, le Rodi Chambard, le Til et le Camille Guibert avaient empilé

des fagots de liteaux contre sa porte et allumer des pétards. Quand la Louise a voulu sortir voir ce qui se passait, tous les liteaux sont tombés dans le couloir. On savait qui c'était, mais ça rigolait !

Pendant la guerre, les passeurs, dont monsieur Boudin (le beau-père de Maryse), qui se rendaient au tram à Foncine trouvaient refuge la nuit chez la Louise. Elle a également hébergé, durant trois semaines, une dame de Paris, secrétaire de Léon Blum. Après la guerre, cette dame est revenue plusieurs années de suite.

La mère Mignot disait toujours : « Si tu peux te coucher le soir en te disant que tu ne pouvais pas faire mieux, le qu'en dira-t-on, tu t'assois dessus ». Le grand-père de Maryse Boudin disait la même chose. Elle a gardé la même devise toute sa vie.



La ferme venait du côté Cordier.

La Louise avait un cheval, Coco, crinière blonde et robe rouge, deux vaches à très grandes cornes, Colibri et Mignonne, une blonde d'Aquitaine, une génisse et un veau, des poules et des lapins. Le poulailler se trouvait devant la maison et les WC à côté. Le poulailler était fermé, les poules ne sortaient pas, les lapins restaient à l'écurie⁶. Il y avait aussi des abeilles et un abeiller au bout, vers le frère actuel. Le jardin était devant la maison. Elles y mettaient des choux-raves, des patates. La route pour aller à l'EHPAD en a ôté la moitié. Louise et sa mère faisaient aussi du jardin en bas, dans le champ en-dessous de la route, qui leur appartenait. Elles y mettaient des patates, des poireaux et des haricots.

Le gros frêne derrière la maison n'était qu'un baliveau. L'eau du puits venait naturellement et par le chêneau du toit de la cave. Elles s'en servaient pour les bêtes et pour laver, mais pour boire elles allaient à la tourniquette en bas. L'eau n'a jamais

2. Alfred Colombatto qui habitait rue du Coin d'Amont dit qu'elle portait toujours un béret.

3. Marthe Jaquet donne une autre version : La Louise aurait reçu une lettre l'informant de la mauvaise conduite de son futur époux et c'est ce qui l'aurait poussée à abandonner son mariage.

Témoignage de madame Pagnier (2010) : Elle n'avait pas d'homme, mais plein de « bon'amis ». Un jour, les conscrits lui avaient démonté ses WC et emportés vers l'église. Après, ils lui avaient rapportés.

4. Claude Thomas est venu casser le bois de la Louise jusqu'en 1954 (témoignage de madame Rigoulot, 2011).

5. Elle n'était jamais malade. Elle se soignait avec des cataplasmes de farine de lin, des ventouses, nous dit madame Pagnier, dont la fille avait peur de la Louise, car elle était très grande et portait de longues robes noires (2010). La Louise, elle, avait peur des enfants et leur disait « Me faites pas de niches et je vous donnerai deux noix ».

6. La Louise élevait des lapins que monsieur Boudin lui tuait. Mais elle récupérait la peau ! (témoignage de madame Rigoulot, 2011).

gelé⁷. Elles protégeaient la conduite d'alimentation qui passait derrière les groseilliers le long de la talvanne avec du fumier qu'elles prenaient sur le tas au coin de la maison. Pour empêcher que la neige ne vienne devant la maison, elles installaient des fagots de liteaux entre le poulailler et l'angle de la maison.

« Dans la cuisine, il y avait une cuisinière⁸. L'été, elle était sous la cheminée, mais l'hiver on rallongeait le tuyau et elle était au milieu de la pièce pour mieux répartir la chaleur. Je n'ai jamais vu fonctionner le four à pain. Je n'ai jamais eu froid en bas, mais par contre très froid dans les chambres au-dessus.

Dans le poël, il y avait un buffet que l'Auguste avait fait. Il avait appris la menuiserie chez Thomas. Les murs étaient plâtrés et tapissés. Il y avait l'horloge comtoise et c'est l'Auguste qui avait fait la caisse. Elle était marquée Mignot : l'émailleur mettait le nom du client. Il y avait aussi un œil de bœuf, une vraie petite armoire Louis XIII vermoulue et un dressoir magnifique en chêne façon Louis XIV que l'Auguste avait fabriqué. Il y avait la table et les chaises.

À bise, il y avait Madame Charvet et sa fille⁹. En été, on dormait en haut et en hiver en bas. La Louise dormait avec sa maman dans le poël qui était séparé en deux par une « galandure ». Ma chambre était au fond contre la cave. Elle contenait un lit et une petite table pour faire les devoirs.

Quand elle a fait pension de jeunes filles, la Louise faisait chauffer les bouillottes le soir. Les filles couchaient en haut et elle en bas. Elle rangeait les couvertures et les matelas dans le placard au-dessus de l'escalier.

À partir de 1954, la Louise s'est installée en haut, en face de l'escalier et a mis le bas et la chambre au-dessus de la cuisine en location ».¹⁰

7. D'après Alfred Colombatto, berger en 1935, la pompe à bras était à l'écurie.

8. Une cuisinière verte, d'après Alfred Colombatto. La cheminée était déjà fermée.

9. Plus tard, après mademoiselle Charvet il y a eu monsieur Filipona (témoignage de madame Rigoulot 2011)

10. Monsieur et madame Dreux, la famille Milési de 1962 à 1967, dont 2 mois seulement avec la Louise

À la lecture de ces souvenirs collectifs, on peut essayer de comprendre des petits bouts d'histoire.

On s'aperçoit que la maison a abrité beaucoup de monde. Maryse a été placée chez la Louise par son grand-père, car il y avait lui-même vécu dans une chambre à l'étage avec sa femme et leurs quatre enfants, alors qu'il était douanier sur Foncine. Les trois garçons y ont été bergers ainsi que tous leurs enfants à leur tour. Puis la famille partit s'établir en région lyonnaise et le grand-père avait dû penser que le climat du Grandvaux conviendrait mieux à sa petite fille, orpheline de mère et de santé fragile.

Cela montre deux choses :

- d'une part que les bergers gardaient contact avec leurs hôtes (on en connaît plein d'autres exemples dans le Grandvaux),

- d'autre part, que la mère Mignot logeait déjà des gens à l'étage, ce qui laisse supposer qu'à la fin du XIX^e siècle, la maison comportait déjà plusieurs pièces au-dessus et possédait donc les ouvertures que l'on connaît au premier.

Alfred Colombatto nous dit que la pompe à bras était à l'écurie. Les pensionnaires du cours complémentaire ont connu la pompe à la cuisine. L'eau sur l'évier est donc arrivée entre 1935 et l'ouverture de l'internat (voir Le Lien n^{os} 76 et 77).

Le frère de la Louise tenait commerce de vins, mais il continuait à faire les gros travaux à la ferme natale. Était-ce en échange de l'utilisation du cheval avec lequel il faisait ses livraisons ou parce qu'à l'époque on ne laissait pas sa mère et sa sœur sans secours masculin ?

Quand on se réfère à cette dictée (page 26) que l'on faisait faire aux élèves à la fin du XIX^e siècle, on peut imaginer que le destin célibataire de la Louise et la présence de son frère à la ferme aient

(témoignage de madame Milési, 2010). Avant eux, il y avait eu monsieur Maurice Petot, au rez-de-chaussée (témoignage de madame Rigoulot, 2011). La grange était louée au frère de madame Milési pour mettre du foin (témoignage de madame Milési, 2010).

été dus à l'éducation de l'époque dispensée à la fois par l'instituteur et le curé, deux personnes faisant autorité au village.

Aujourd'hui, cela peut faire sourire que la Louise ait eu quante-deux demandes en mariage, mais à cette époque-là, on imagine que c'était un très bon parti. La mère avait partagé ses enfants car elle craignait que l'Auguste ne « bouffe tout » et la Louise était propriétaire de la maison et de plusieurs champs. N'oublions pas que beaucoup de gens étaient fermiers et qui-plus-est qu'ils pouvaient être amenés à changer de ferme au bout d'un an. (La précarité, ce n'est pas nouveau !).

Le logement de bise nous a souvent interrogés. Il n'est pas courant dans une ferme grandvallièrse indépendante. L'encadrement de la porte d'entrée a plutôt l'air de celui d'une étable et dans la grange la cloison mitoyenne en bois ressemble beaucoup à celle qui longe « l'écurie » comme on dit en Grandvaux. En outre, la cuisine n'a pas de fenêtre. La cheminée est encore en pierre, mais

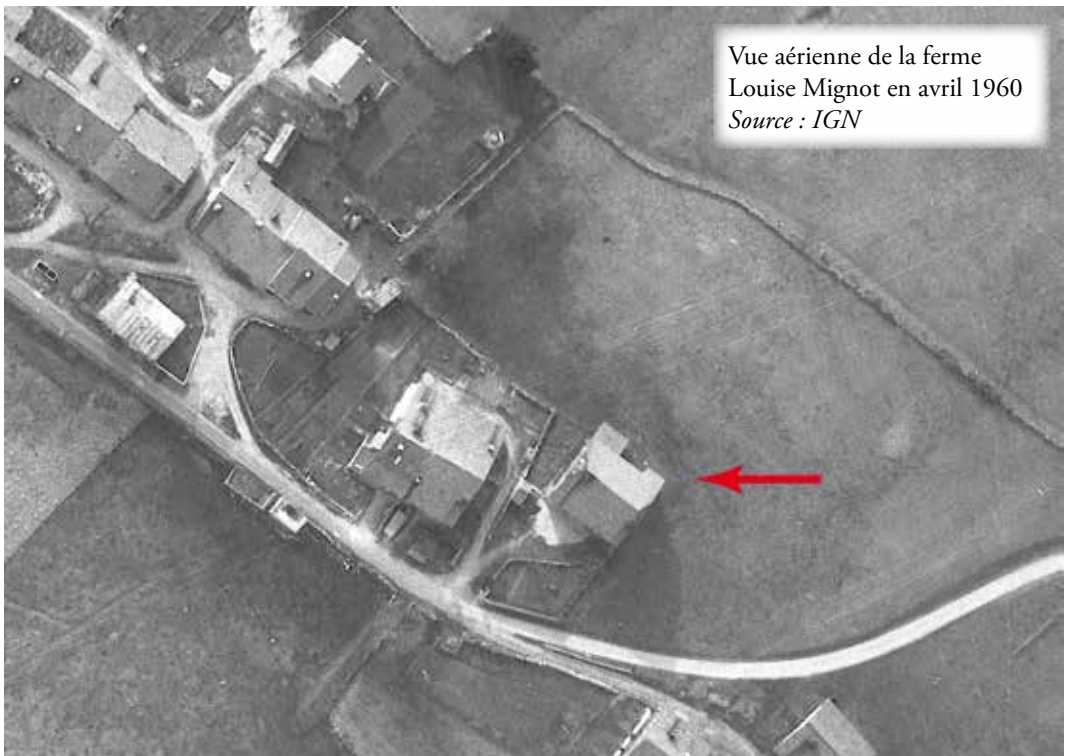
étroite et toute droite. Cela laisse supposer que le fourneau existait déjà lors de sa construction. Le four à pain est absent dans cette partie de la maison, donc on allait déjà chez le boulanger. Les fenêtres du poêle et de la cave sont entourées de briques rouges, signes d'une construction postérieure à l'ensemble. En effet, ce mode de construction était en vigueur autour de 1900.

On apprend par Maryse, et cela est confirmé par madame Rigoulot, que c'était déjà un logement du temps de la Louise, puisqu'il y avait des locataires.

Petit à petit, l'histoire renaît.

*Fabienne Lacroix,
d'après le témoignage de Maryse Boudin
et de nombreux visiteurs*

PS : Si cet article vous rappelle d'autres souvenirs, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous les communiquer.



Vue aérienne de la ferme
Louise Mignot en avril 1960
Source : IGN

LA QUÉCHÉ, PLAT GRANDVALLIER CONFIDENTIEL

Beaucoup en ont entendu parler, mais très peu l'ont dégustée !!!
C'est en effet une spécialité très, très locale puisque seules deux fermes des Chauvettes de Bise (Les Bailly-Comte ou chez Félicien Benoît et les Thouverez) en connaissent la recette.

Le plus difficile, c'est de trouver deux couvercles en fonte de diamètre identique, celui du dessous ayant une forme légèrement bombée.

Poser le couvercle sur un foyer à cercles et faire fondre des morceaux de « vrai » lard, celui du cochon élevé à la ferme. Faire rissoler lentement (ça fume un peu !)



Tapisser le fond du couvercle avec des pommes de terre du jardin coupées en trois, donc assez épaisses, les « quéchons ». Les laisser rissoler et poser le lard sur chacune d'elles.



Couper ensuite des patates en rondelles comme pour un gratin. Saler, poivrer.



Poser le deuxième couvercle.



Tourner le plat de temps en temps pendant la cuisson qui dure environ 1h 30min. Rajouter un peu de saindoux s'il n'y a pas assez de gras (on doit le voir frétiller sur les bords).

Quand les deux couvercles se rejoignent, c'est cuit.



On pose le plat sur un support en bois fabriqué spécialement, et chacun se sert...

Et surtout... surtout... il ne faut pas en laisser !!!



Autrefois la « quéché » se mangeait tous les samedis au retour de la foire et elle était suivie d'une soupe aux rutabagas (choux raves). Actuellement au jour de l'an, chez Gilbert et Marie-Louise Bailly-Comte, c'est « quéché » et « crâpé ».

Texte et photos Liliane et Roger Grandmaître

Avis

Les Amis du Grandvaux recherchent des couvercles en fonte, pour des soirées « quéché » chez la Louise...



Dans Le Lien n° 81, après avoir étudié en détail la «rectification du Mont Cornu», nous avons atteint le hameau de Maison Neuve, autrement dit, le Pont de la Chaux, sur l'actuelle RN5. Nous avons vu que les travaux du milieu du XIX^e siècle ont permis à la nouvelle route de se frayer un passage dans la gorge de la Lemme et d'accéder au plateau de Chaux-des-Crotenay. Mais qu'en est-il pour les cent trente mètres de dénivellation permettant d'atteindre le Pont de Lemme depuis Morillon ?

3. Du Pont de la Chaux à Saint-Laurent

Revenons au Pont de la Chaux où l'ouvrage présumé médiéval permettait le passage sur la rive gauche de la rivière et de là, d'atteindre Morillon sans difficulté, par la cluse du Rachet. L'hypothèse d'un ancien chemin empruntant la rive droite paraît peu probable. Plus sérieusement, nous verrons dans la dernière partie de l'étude, lorsque nous étudierons l'histoire du peuplement de notre région, qu'au moins trois itinéraires plus anciens vers le Grandvaux ont vraisemblablement existé. L'un pourrait répondre aux interrogations que suscite l'existence du vieux pont de Morillon.

Le vieux pont de Morillon

À l'entrée de ce hameau, sitôt après l'ouvrage construit vers 1846 pour la nouvelle route, un pont à deux arches sur la Lemme, de facture peut-être médiévale, attire l'attention¹. Bien appareillé, trapu, solide et entretenu, il n'a depuis longtemps plus d'utilité pour le transit puisque l'itinéraire principal reste en permanence sur la rive gauche. Certes, avant 1846 (année de construction du pont actuel), il permettait la desserte du village d'Entre-Deux-Monts depuis la route royale. Mais avant la construction de cette voie terminée en 1774, à quoi pouvait servir cet ouvrage manifestement plus



Le vieux pont de Morillon

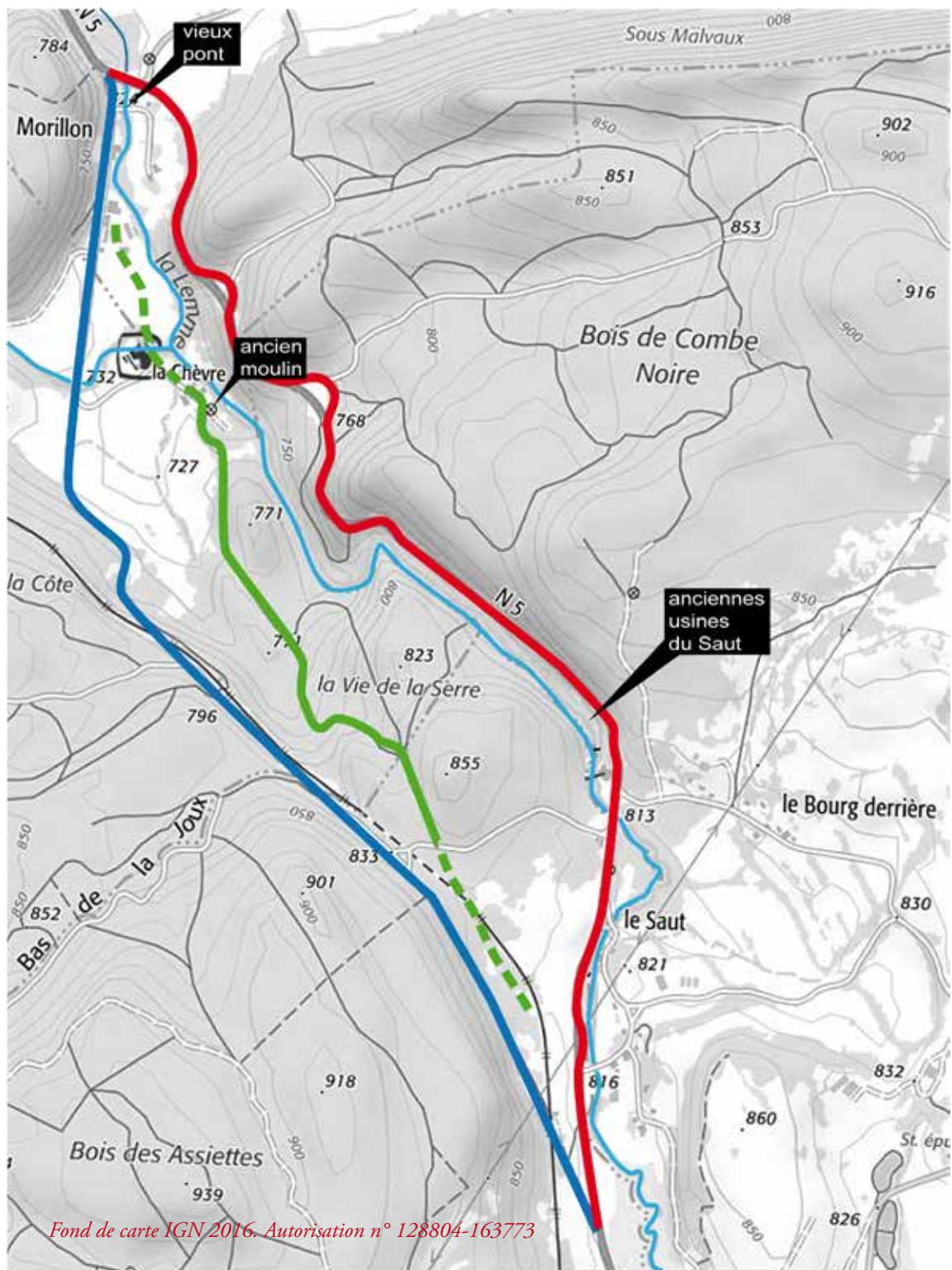
B. Levy

ancien ? Il y a peut-être une explication : les seigneurs de l'Aigle avaient installé dans ces parages un péage dès le XIV^e siècle². Après la disparition de cette seigneurie, à la fin du XVII^e siècle, il fut repris par les chartreux de Bonlieu. Il est possible que ce péage ait été placé au droit du vieux pont, sur un itinéraire ancien passant sous le château de Chaux-des-Crotenay, par le col des Gyps et Morillon pour rejoindre le Grandvaux. Pour valider cette hypothèse, il faudra entre autre préciser la chronologie, car, à une époque donnée, tous les itinéraires n'existaient pas, ou n'étaient pas utilisés³. Inversement, des itinéraires parallèles pouvaient coexister.

2. Ce péage est étudié en détail, mais sans qu'il soit précisément situé, dans l'Histoire du Grandvaux de l'abbé Luc Mailler-Guy et par Jean-Luc Mordefroid dans ses travaux sur l'histoire de la seigneurie de l'Aigle et l'archéologie du château.

3. Étude d'un itinéraire ancien de franchissement du Jura central, mémoire de recherche, Nicole Desbrière, Université de Franche-Comté, 2013-2014.

1. Il présente de nombreuses analogies avec celui du Pont de Lemme, ce qui aidera peut-être à le dater.



Les trois voies de la Vie de la Serre

— voie médiévale	— route royale	— route nationale
---	--	--



Extrait du plan aquarellé représentant la route royale de Besançon à Saint-Claude dans sa partie jurassienne. Il ne s'agit pas d'une carte, car la route est matérialisée par une ligne globalement horizontale et bien entendu non orientée. Son intérêt réside certainement dans son esthétique, mais plus encore dans les renseignements qu'il donne : distances entre deux

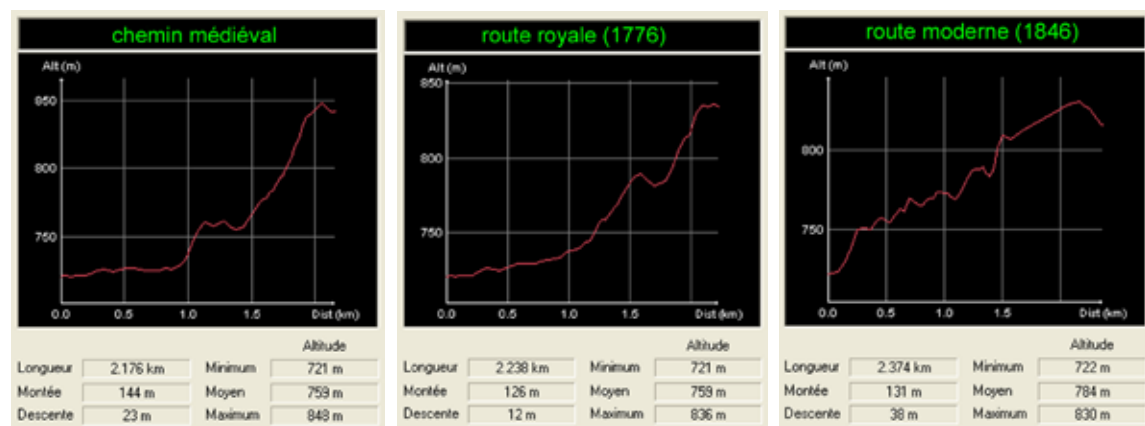
La plaine de Morillon

Revenons aux temps modernes. Le hameau de Morillon, situé actuellement sur la commune d'Entre-Deux-Monts à environ 720 mètres d'altitude, commande l'accès à une vaste plaine qui s'étend jusqu'aux premiers escarpements de la Vie de la Serre. Il s'agit d'un riche terroir agricole très plat, arrosé par la Lemme et son affluent le Dombief. Les seigneurs de l'Aigle puis les chartreux de Bonlieu eurent à le défendre contre la convoitise de leurs voisins grand-valliers d'où des procès en délimitation qui durèrent jusqu'à la Révolution.

La plaine est limitée au sud-est par l'escarpement d'une centaine de mètres qui défend le plateau du

Grandvaux et que l'on nomme « Vie de la Serre »⁴. À l'est, la Lemme se fraie un passage dans des gorges creusées le long de la Côte de Sous Malvaux, dont l'accès était réputé très difficile. Encore aujourd'hui, cette partie du torrent constitue un parcours de pêche réservé aux habitués des lieux et de ses rares accès. Débouchant de l'ouest, la vallée du Dombief, profondément encaissée et inculte dans sa partie inférieure, est praticable depuis le Moyen Âge.

4. Vie de la Serre, du latin via, voie et du patois serre, scie. Les ruines d'un moulin subsistent au lieu-dit La Chèvre, non loin de la voie médiévale. La qualité du site et l'abondance de l'eau font penser à une création bien plus ancienne. Comme bien souvent, le nom de la voie provient d'une installation riveraine, puis a fini par désigner le site en entier.



Ces trois diagrammes correspondent à chacune des trois voies. Le chemin médiéval commence la montée au fond de la plaine, il est abrupt. La route royale monte plus tôt mais est tributaire d'un passage rocheux en haut de la Vie de la Serre. Quant à la route moderne, sa déclivité est très régulière.



points remarquables (en toises, soit 1949 m) et surtout dans le relevé détaillé des travaux effectués entre 1767 et 1778, non représenté ici. L'extrait ci-dessus ne montre que le tronçon Pont de la Chaux (Maison Neuve) à Grange Begnier que nous situons au-delà du Pont de Lemme. Morillon se confond avec La Chèvre. Archives départementales du Jura C 315.

La Vie de la Serre, un site exemplaire

Ce site est particulièrement intéressant car trois tracés encore visibles s'y juxtaposent. Sa configuration particulière a permis de trouver, pour chaque époque, une solution simple afin d'adoucir la déclivité : il a suffi de reculer de plus en plus le point de départ de la rampe : au Moyen Âge, tout au fond de la vallée ; vers 1760, après avoir traversé le Dombief et pour la route moderne, sitôt passée la cluse du Rachet.

Les routes de la période médiévale, utilisaient au mieux les opportunités du terrain tout en recherchant, quand c'était possible, une assise rocheuse afin de pallier l'absence de fondations. Les travaux d'infrastructure étaient réduits au minimum, au prix de tracés tortueux et pentus. Les charge-ments pondéreux étaient rares, les animaux bâtés, les cavaliers et les piétons très majoritaires, ce qui n'empêchait pas un trafic parfois soutenu.

Bien que le XVII^e siècle ait vu quelques constructions de routes, le réseau était très dégradé au début du Siècle des Lumières. En même temps, le pouvoir central dut répondre au développement rapide des échanges. La corvée fut remise en vigueur après 1730 et Trudaine, intendant des finances de Louis XV, fut chargé de créer en 1747 l'école des ponts et chaussées dont les ingénieurs entreprirent la construction des routes royales. On savait arpenter, dessiner, évaluer et financer les

projets. Ces voies étaient autant que possible rectilignes, solides, larges, jalonnées de relais de poste, ce qui avait pour corollaire l'abandon fréquent du tracé primitif. Cependant, les pentes restaient fortes et les chevaux de renfort indispensables au transport des marchandises, du moins dans les zones de montagne comme le Grandvaux.

À partir de la Restauration et de la Révolution industrielle, le trafic des routes importantes comme l'axe Paris-Genève augmenta considérablement. Les ingénieurs mirent en œuvre d'autres techniques, si bien que les déclivités devinrent régulières et modérées et qu'un seul cheval suffisait là où, au siècle précédent, il en aurait fallu deux. Mais c'était au prix des tracés sinueux dont nous avons hérité.

En conclusion, du Moyen Âge à l'aube du XX^e siècle, les constructeurs des routes (et des voies ferrées) eurent le souci constant de réduire et de régulariser les pentes. Les trois voies de la Vie de la Serre en sont une illustration pertinente.

La voie médiévale⁵

L'ancienne Vie de la Serre est encore parfaitement visible. Tout au fond de la plaine de Morillon, au lieu-dit la Chèvre à 720 m d'altitude, le

5. Une incertitude demeure quant à l'ancienneté de ce chemin, nous en resterons pour le moment à son aspect superficiel qui semble présenter les caractéristiques d'une voie médiévale.



La vieille Vie de la Serre dans sa partie supérieure, sens de la descente.

chemin entre dans la forêt, et amorce immédiatement une montée raide et sinueuse en suivant les accidents du terrain. Enfoncée par endroits, (faut-il y voir un signe de son ancienneté ?), assise sur le rocher, la voie doit racheter un dénivelé de 120 m sur une longueur d'environ 1200 m, avec une pente irrégulière qui dépasse par endroit 13%. Si ce n'était une trace d'ornièr en son milieu, on penserait à une utilisation purement cavalière ou piétonne. Mais cette empreinte, bien qu'isolée, fait penser à un chemin carrossable qu'il est tentant de mettre en relation avec la voie à ornières du Col de la Savine carrossable dès le fin du XV^e siècle⁶. Presqu'au sommet de la rampe, sur la droite, un rocher lisse porte une inscription gravée : 1736 H qui pourrait correspondre à une limite territoriale, aux confins du Grandvaux.

Cette vieille Vie de la Serre débouche sur le plateau du Grandvaux entre le Saut et le Bois des Assiettes (actuelle commune de La Chaumusse). À partir de ce point (altitude 840 m), il est vraisemblable

qu'elle suivait la Lemme pour la traverser au Pont de Lemme et gagner la Savine par le Châtelet, les Martins et la Favière, tandis que, restant sur la rive gauche, l'autre voie gagnait directement Salave, alors carrefour important sur la voie montant de Lons-le-Saunier et de la plaine.

La route royale

À partir du début du XVIII^e siècle, le poids et le nombre des attelages augmentant, il devenait urgent de faire sauter ce verrou que constituait la Vie de la Serre. Les ingénieurs retinrent une solution radicale : la création d'une route entièrement nouvelle, toujours sur la rive gauche, mais s'appuyant sur le flanc est du Bois des Assiettes. Les travaux débutèrent après 1750 et le haut de la Vie de la Serre, passage rocheux délicat à 840 m d'altitude, était percé en 1772. La route se trouva terminée en 1774 et, c'est un hasard, la corvée royale fut supprimée en France à partir de cette même année⁷.

6. D'après : Une voie à ornières du dernier tiers du XV^e siècle au col de la Savine (984 m), Patrick Chopelain et Luc Jaccottey, DRAC de Franche-Comté, Besançon, 1996.

7. Cet impôt en nature très inéquitable était de plus en plus mal supporté par les communautés riveraines qui devaient fournir, plusieurs jours par an, leurs bras, les chariots et les animaux de trait. La corvée royale fut remplacée progressivement par des prestations en argent et supprimée en 1789.



À Morillon, la première partie de la rampe. Le premier virage se trouve au-dessus de la flèche.

Le nouveau tracé part de l'entrée du hameau de Morillon, court en ligne droite, passe sur le Dombief, amorce la montée, décrit deux virages relativement peu prononcés et poursuit directement jusqu'au sommet de la Vie de la Serre où il se retrouve à proximité de la voie médiévale. La longueur de la rampe passe à 1400 m, mais la pente reste forte, de 6 à 11 %. En conséquence, à la montée, il fallait doubler d'où un relais installé à Morillon, mais qui ne devait pas être un relais de poste « officiel ».

Bien qu'elle ne soit plus praticable de bout en bout, la chaussée encore parfaitement visible, a bien résisté au temps. En effet, les travaux de construction de la voie ferrée, vers 1887, ont entraîné à mi-pente sa déviation vers l'ouest, la continuité restant assurée grâce au passage à niveau n° 21. Par la suite, le raccordement du chemin à la route forestière de la Tane au Pontet a provoqué la fermeture de ce passage à niveau devenu inutile et la démolition de la maisonnette de la garde-barrière. Enfin, la suppression totale du passage est intervenue récemment avec la pose d'une clôture permanente. Subsiste un portillon que les piétons peuvent emprunter à leurs risques et périls.

Arrivée sur le plateau du Grandvaux, la route royale retrouvait un terrain beaucoup plus facile. Un long alignement coupé à nouveau par la voie ferrée (au passage à niveau n° 22) l'amenait au Pont de Lem-

me. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, cette route royale rendit de grands services et accompagna le développement de l'industrie, morézienne en particulier. Sa qualité de route de poste de Paris à Genève lui valait un entretien régulier dont bénéficiaient par conséquent les messageries et les voitures publiques.

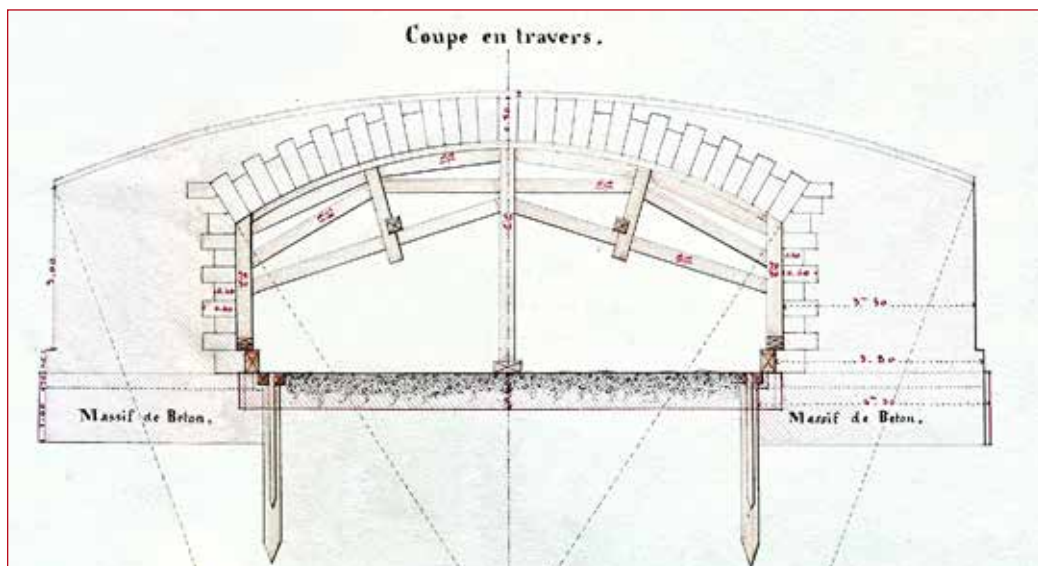
La route royale en 1786

« Intendance de Franche-Comté. Ponts et chaussées. État général de routes finies et à l'entretien, de celles à rectifier et à entretenir, de celles ébauchées et de celles en projet.

[...]. Route de Paris à Genève par Auxonne, de 60 213 toises de longueur, dont 17 296 toises à rectifier.

Cette route est une des plus importantes, soit pour le commerce intérieur de la Province soit pour le commerce extérieur avec Lausanne, Genève, la Suisse et les cantons du royaume au nord de la Franche-Comté. Ce n'est que depuis peu et du moment où l'on y a établi des relais de poste qu'elle a reçu la dénomination de route de Paris à Genève, et que cette grande communication a été formée de la réunion de plusieurs portions de routes connues sous des noms différents. Quoique dégradée dans quelques quartiers par les ravines, elle est encore assez viable. Les principales rectifications à y faire sont celles de [...] la Savine, de Morbier, de Morez et des Rousses [...]. »

Archives départementales du Jura. C 280/9



Les culées du pont moderne de Morillon ont nécessité le fonçage de pieux pour s'appuyer sur le terrain solide. Toujours en service mais élargi, il est représentatif des ouvrages routiers du XIX^e siècle. Archives départementales du Jura. Sp 1339.

La rectification de la Vie de la Serre

Au XIX^e siècle, avec le développement des industries du haut Jura et des échanges, le trafic s'intensifia, les transporteurs, qu'ils soient de voyageurs ou de marchandises, acceptaient difficilement de devoir renforcer leur attelage pour graver la Vie de la Serre : c'était à la fois une perte de temps et une perte d'argent. Partout en France, on souhaitait rectifier les pentes trop importantes sur les routes royales, et ici comme ailleurs, on chercha une solution que l'on trouva en suivant le fond d'une vallée plutôt qu'en escaladant les plateaux.

Une première étude reprenait un tracé voisin de la route royale par la rive gauche et prévoyait des courbes autour des accidents du terrain un peu avant le sommet de la rampe. L'allongement du parcours aurait été de 310 m, mais la pente restait trop forte pour ne pas avoir à doubler les attelages. Demeurait la solution du passage par la rive droite qui fut étudié dès 1842. Malgré l'obligation de construire deux ponts sur la Lemme, il présentait l'avantage de permettre l'aménagement d'une pente douce et régulière. Le seul fait d'amorcer la montée beaucoup plus tôt limitait la pente à 3,5 % valeur admissible pour un seul cheval. Les ingénieurs trouvèrent deux autres avantages à ce second tracé : mieux exposé, il subirait moins « l'encombrement

des neiges » et, accessoirement, se révélerait nettement plus pittoresque aux yeux des voyageurs, louable préoccupation pour l'époque.

Quittant la route royale à Morillon et passant immédiatement sur la rivière grâce à un ouvrage neuf à un arc surbaissé, la route délaissait le vieux pont dont il a été question plus haut et qui n'aurait plus, désormais, qu'une fonction de desserte agricole. Les travaux du nouveau pont ne présentèrent pas de difficultés particulières si ce n'est l'obligation de fonder des pieux et des palplanches jusqu'au terrain ferme de façon à asseoir solidement les culées. En même temps, il fallut rétablir les communications avec la route d'Entre-Deux-Monts qui se trouva légèrement déviée. La lecture des archives nous apprend que cela causa quelques soucis au maître d'ouvrage⁸.

Sitôt le pont franchi, la route s'élevait régulièrement et s'enroulait en corniche autour des accidents du terrain. Ce tracé à flanc de montagne

8. Les Archives départementales du Jura conservent de nombreuses traces des contestations qui ont marqué la période de construction : difficultés pour identifier certains propriétaires en vue de l'acquisition des terrains, refus de quelques-uns d'où expropriations, protestation de la commune d'Entre-Deux-Monts qui demandait à être indemnisée suite à l'entreposage de matériaux sur son communal... (ADJ Sp 1339).

nécessita de nombreux ouvrages de soutènement, murs et perrés⁹. Sur la rectification de la Vie de la Serre, ils ont été édifiés trop rapidement et se sont révélés défectueux peu de temps après la mise en service ; les perrés principalement, construits en pierres sèches et insuffisamment drainés, avaient tendance à se désagréger. Des études complémentaires, évaluations des coûts et appels d'offre nombreux sont restés dans les archives. Au fil des années, cette route a été l'objet de réparations et d'améliorations constantes, de nombreux ouvrages de soutènement ont été reconstruits et, beaucoup plus tard, certains virages parmi les plus serrés ont été coupés au détriment de la régularité de la pente.

L'arrivée sur le plateau du Grandvaux se fait au lieu-dit le Saut à 817 m d'altitude, sur la commune de Fort-du-Plasne, au niveau des usines. À cet endroit, le rocher dut être entaillé, ce qui demanda des précautions particulières évoquées page 24. À quelques dizaines de mètres du Saut, la route devait traverser à nouveau la Lemme. À cet effet, un pont à une arche en plein cintre reposant directement sur le rocher a été construit vers 1844. Il surplombe l'antique pont de pierre connu comme « pont romain » dont l'origine est pour le moment inconnue.

La « rampe du Baron »¹⁰

À partir du Saut, et jusqu'à Saint-Laurent, les constructeurs ne rencontrèrent pas de difficultés notables. Un kilomètre après le Saut, le nouveau tracé retrouve la route royale et se confond avec elle. Les ingénieurs ne la reprirent pas telle quelle : selon les habitudes du XVIII^e siècle où le poids des chargements était moins important, le profil présentait quelques rampes de faible longueur mais assez raides pour gêner la nouvelle circulation. La « rampe du Baron » en est un bon exemple.

Nous avons vu que l'on s'attachait à établir des déclivités aussi régulières que possible, il s'agissait de supprimer tous les points singuliers qui étaient

autant d'obstacles à une circulation aisée : les chevaux étant utilisés au maximum de leurs possibilités, une brusque accentuation de la pente pouvait mettre l'attelage en difficulté, sauf à doubler et c'est précisément ce que l'on cherchait à éviter.

Entre la jonction avec la route royale et le Pont de Lemme, un court tronçon posait problème : à hauteur de l'ancien chalet de ce hameau, la route gravissait un raidillon accusant une pente de 7,2 % et que les archives des ponts et chaussées désignent sous le vocable de « Rampe du Baron ». Bien que la longueur concernée soit peu importante, une rectification s'est avérée indispensable. On créa un remblai au droit de l'ancien chalet qui se retrouva légèrement en contrebas et on écrêta le sommet du raidillon. La pente ainsi adoucie ne constituait plus d'obstacle à une circulation importante : 115 colliers par période diurne en 1868.

Les Jouras et Saint-Laurent

À l'époque de la route royale, les carrefours importants du Grandvaux étaient situés, l'un à hauteur du hameau des Jouras, sensiblement à l'endroit où commence l'actuelle déviation, l'autre à Salave. La route royale primitive de Salins à Saint-Claude continuait selon un tracé rectiligne sur l'Abbaye en évitant Saint-Laurent. L'autre branche montait vers le bourg où elle retrouvait la route royale de Lons-le-Saunier à la Suisse. Au milieu du XIX^e siècle, les routes nouvellement rectifiées se croisèrent à Saint-Laurent qui devenait ainsi un point de passage obligé.

Nous montrerons dans un prochain article comment les tracés ont évolué dans ce secteur et quelles conséquences ils ont entraînées.

Bernard Leroy
(à suivre)

Sources :

- Archives départementales du Jura, fonds de l'intendance de Franche-Comté et des ponts et chaussées.
- Cartes : de Cassini, d'état-major type 1834 et de l'IGN au 1/25 000.
- Remerciements particuliers à Georges Roux, grand connaisseur de la Vie de la Serre et de la Lemme. Merci également aux mairies de Fort-du-Plasne et de La Chauxmusse pour la libre consultation de leur ancien cadastre.

9. Un perré est un revêtement en pierres sèches qui protège un ouvrage et empêche les eaux de le dégrader ou les terres d'un talus de s'effondrer.

10. Ce toponyme est d'origine obscure et ne semble pas avoir laissé de traces dans la mémoire collective.

La rectification de la Vie de la Serre et les usines du Saut

À la fin du XVIII^e siècle - début du XIX^e, deux établissements proto-industriels fonctionnent au lieu-dit le Saut, sur la Lemme qui, à cet endroit, forme limite entre les communes de Fort-du-Plasne (rive droite), et La Chaumusse (rive gauche). Ces deux établissements ont été précisément décrits dans les Liens n^{os} 9 et 46 auxquels on se reportera pour un maximum de détails. En particulier, l'article de Max Roche (n^o 46) établit une intéressante chronologie des deux ateliers, de leurs productions et de leurs propriétaires.

L'établissement inférieur, situé au fond de la gorge sous la cascade, et dont il ne reste rien sinon un mauvais chemin d'accès en forte pente, a été créé un peu avant la Révolution par Emmanuel Thouverez. Il s'agissait au départ d'une petite forge équipée d'un martinet et d'un battoir. L'usine aura une activité soutenue durant la première moitié du XIX^e siècle, puis plus modeste dans les années 1870, en raison d'une crise de la sidérurgie. Transformé en scierie, bénéficiant de l'apport d'un membre de la famille, Aimé Charton, l'établissement retrouve la prospérité et disparaît avant 1950.

Il faut imaginer ce site très encaissé et difficile d'accès avant la construction de la nouvelle route, à l'époque de la forge, c'est à dire avant 1846. L'approvisionnement en fer demandait une voie carrossable et ce pondéreux avait toutes les chances de venir des régions inférieures du Jura, sans doute par la route royale passant sur la rive gauche de la rivière. Les usines étant situées rive droite, la question est de savoir comment et où l'on traversait la Lemme.

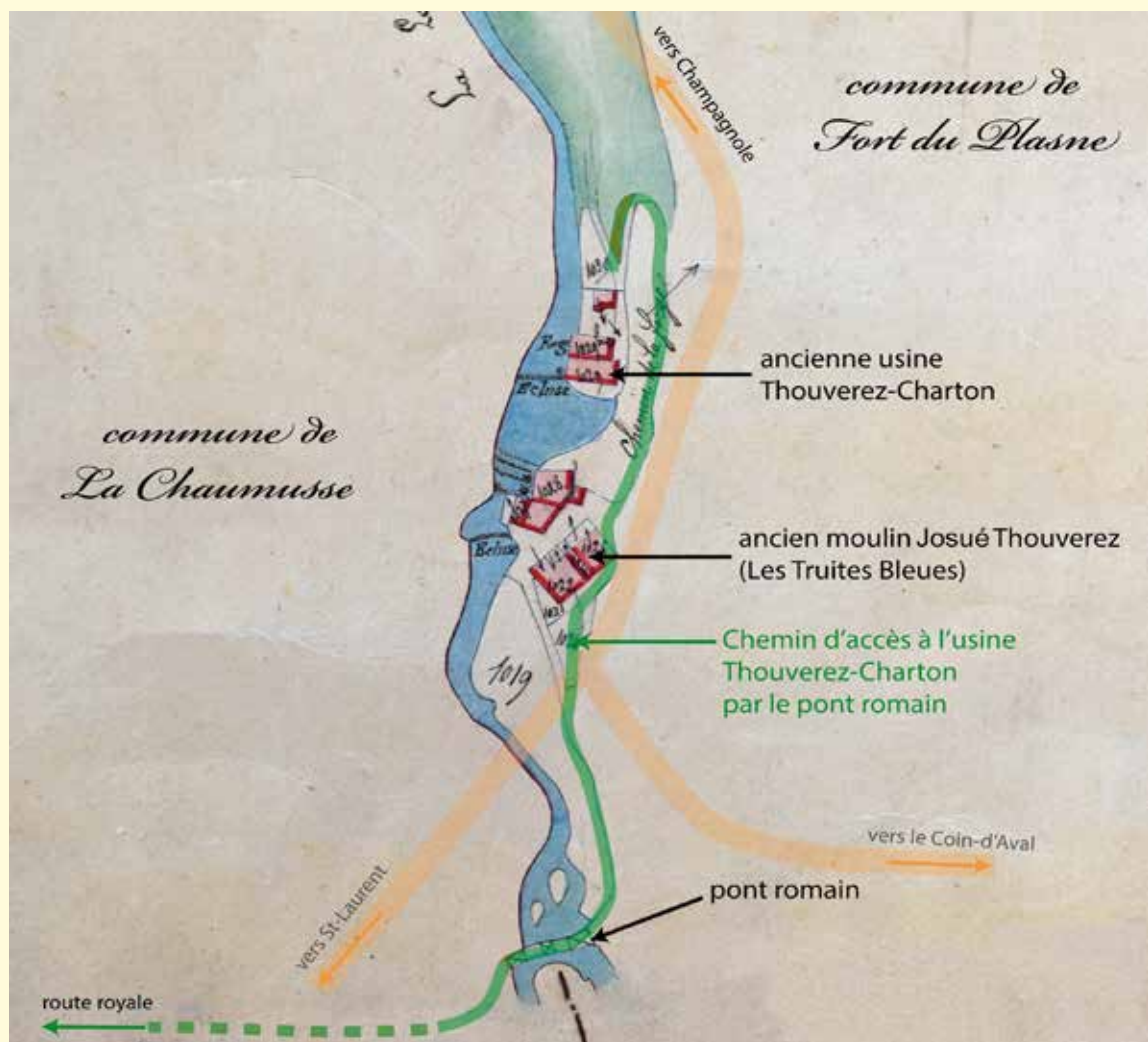
Entre le sommet de la Vie de La Serre et la rivière, il devait exister un chemin descendant vers les moulins. Son tracé précis est inconnu, mais la topographie des lieux laisse entrevoir une dépression qui aboutit à la Lemme, en amont de la cascade, site favorable où des établissements hydrauliques ont sans doute existé avant le XVIII^e siècle. Dans ce cas, la vieille Vie de la Serre, sensiblement parallèle à la route royale, pou-

vait les desservir via un chemin de liaison. S'il est absent du vieux cadastre de La Chaumusse, ce chemin apparaît très visible sur celui de Fort-du-Plasne. Il passait sur le pont romain et conduisait directement aux usines toutes proches. Il est très peu probable que le pont ait été construit pour cet usage, étant vraisemblablement bien plus ancien, mais son éventuelle romanité reste à étudier. Par contre les deux rampes d'accès, bien visibles sur le terrain, ont peut-être été établies par les usiniers au moment de la création des moulins car elles sont précisément orientées, sur les deux rives, en fonction de cet usage.

À partir de 1844-1845, les travaux de la nouvelle route allaient poser des problèmes en raison de la présence de la forge en contrebas. À cet endroit, il fallait entailler la falaise rocheuse pour établir la chaussée et ses accotements sur une largeur d'environ neuf mètres. Les tirs de mines risquaient d'endommager sérieusement les bâtiments. Bien que le cahier des charges n'en fasse pas obligation, l'entrepreneur Maillot prit un maximum de précautions, quitte à augmenter notablement son prix de revient. Comme la route fut terminée sans dommages pour la forge du Saut et la maison d'habitation contiguë, il demanda à être dédommagé pour le surcoût. L'administration en reconnut le bien fondé et majora de 50% le prix du mètre cube de rocher extrait à cet endroit. Désormais, l'accès à la forge se fera depuis un chemin en forte pente que l'on peut voir encore aujourd'hui sous le belvédère de la cascade.

L'établissement supérieur, dit Le Moulin du Saut, formait au début du XIX^e siècle un véritable complexe utilisant l'énergie hydraulique : scierie, moulin à grain, huilerie et battoir à chanvre. C'est l'actuel hôtel des Truites Bleues.

La nouvelle route, établie en 1846 sur un remblai, frôle le bâtiment qui se trouve ainsi légèrement enterré. Suit, le pont à une arche en plein cintre jeté sur la Lemme et récemment rénové. Le propriétaire du moulin est, à l'époque de la construction,



Josué Thouverez. Il adresse, en 1847, une pétition à l'administration des ponts et chaussées.

Voici le point de vue de cette administration¹:

« Le sieur Thouverez Pierre Josué, du Fort du Plagne, demande le rétablissement d'un chemin aboutissant à son usine et détruit par les travaux de rectification de la Vie de la Serre, route royale n° 5² de Paris à Genève.

Vu les lieux et les renseignements fournis par le conducteur :

Considérant que, par l'exécution des travaux de la Vie de la Serre, la route nouvelle a remplacé le chemin presque impraticable qui desservait l'usine du sieur Thouverez ; que cette usine est d'un abord plus commode et plus facile ; que, sur la demande du sieur Thouverez, l'administration a fait construire,

aux abords de ses moulins, un mur pour lui donner la facilité d'arriver chez lui des deux côtés comme il le faisait précédemment.

L'Ingénieur soussigné estime que la rectification de la Vie de la Serre, loin d'être préjudiciable à l'usine du sieur Thouverez, lui procure au contraire de grands avantages, qu'ainsi sa réclamation doit être regardée comme non avenue et être rejetée.

Saint-Claude, 3 mai 1846

Vu et adopté par l'ingénieur en chef le 6 mai 1846 ».

Le plan ci-dessus³ donne une idée précise de la configuration des lieux avant la rectification de la Vie de la Serre, vers 1834. Le réseau routier actuel est figuré en orange clair.

BL

1. Archives départementales du Jura, Sp 1339.

2. La route n°3 est devenue n°5 sous la Restauration.

3. Extrait du cadastre napoléonien (1834) conservé en mairie de Fort-du-Plagne.

Le séjour organisé par l'association « l'Enfance d'Ascq » à la colonie des Mussillons avait lieu pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Pour mémoire, on y accueille des gens du Nord, mais aussi les amis jurassiens et en particulier grandvalliers, amis de longue date ou nouvelles connaissances qui le souhaitent. Les journées alternent les répétitions de chant avec la randonnée à pied ou en vélo à la découverte de notre beau pays, dont les Ch'tis sont tous amoureux. Ceux qui préfèrent peuvent uniquement se balader, mais la plupart viennent aussi pour chanter (au départ, nul besoin de savoir chanter ni de lire la musique, les trois chefs de chœur et la magie du groupe opèrent !). En cinq jours, les choristes apprennent

et travaillent ensemble et le résultat est surprenant de qualité lors du concert de clôture.

Cette fois, c'était à l'église de l'Abbaye, lieu symbolique pour les anciens colons qui y venaient à la messe à pied (et à jeun pour pouvoir communier !). Le répertoire était hétéroclite, mais « religieusement » interprété. Brassens a dû bien sourire outre-tombe de s'entendre à cet endroit !

Une petite fille à l'accordéon et un jeune violoniste enrichissaient encore le spectacle de ce groupe de choristes heureux de leur expérience et qui espèrent encore plus de Grandvalliers l'année prochaine. Les dates sont déjà fixées, alors bloquez-les sur votre agenda et venez goûter l'aventure humaine de **rando-chœur du 15 au 24 août 2017**.

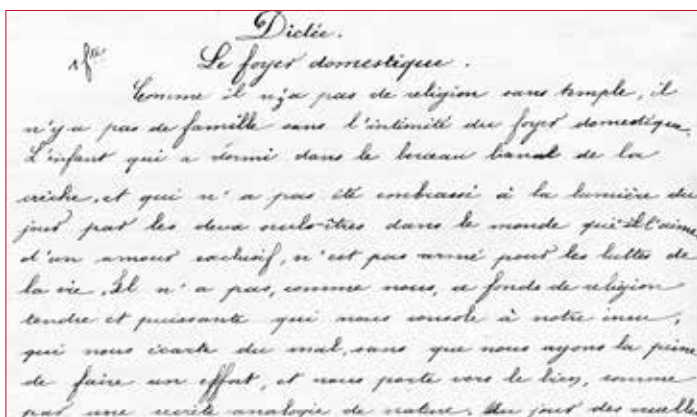
Renseignements au 06 02 13 27 04 (Jean-Yves Gochon) ou rando-choeur@orange.fr

LA DICTÉE

Le foyer domestique

Comme il n'y a pas de religion sans temple, il n'y a pas de famille sans l'intimité du foyer domestique. L'enfant qui a dormi dans le berceau banal de la crèche et qui n'a pas été embrassé à la lumière du jour par les deux seuls êtres dans le monde qui l'aiment d'un amour exclusif, n'est pas armé pour les luttes de la vie. Au jour des cruelles épreuves, quand on croirait que le cœur est desséché à force de dédaigner ou à force de souffrir, tout à coup on se rappelle, comme dans une vision enchantée, ces mille riens qu'on ne pourrait pas raconter et qui font tressaillir, ces pleurs, ces baisers, ce cher sourire, ce grave et doux enseignement murmuré d'une voix si touchante. La source vive de la morale n'est que là.

Nous pouvons écrire des livres et faire des théories sur le devoir et le sacrifice, mais les véritables professeurs de morale, ce sont les mères. Ce sont elles, qui conseillent doucement le bien, qui récompensent le dévouement par une caresse, qui donnent, quand il faut, l'exemple du courage et l'exemple



plus difficile de la résignation, qui enseignent à leurs enfants le charme des sentiments tendres, les fières et sévères lois de l'honneur. C'est là, près de cet humble foyer, dans cette communauté de misère, de soucis et de tendresse, que se créent les amours durables, que s'enfantent les énergiques résolutions, que se trempent les caractères.

Jules Simon

Extrait du cahier d'Ernestine Cassaboïs, née en 1872 à La Chaux-du-Dombief. Son cahier date de 1888 (elle avait donc 16 ans), alors qu'elle était élève à l'institution de mademoiselle Midol-Monnet, à Lons-le-Saunier.

La bibliothèque s'agrandit et s'informatise

La bibliothèque des Amis du Grandvaux, seule bibliothèque publique de Saint-Laurent, se trouvait quelque peu à l'étroit au 1^{er} étage de la mairie. Consciente de l'utilité sociale et culturelle de notre action, la municipalité a bien voulu mettre à notre disposition deux pièces supplémentaires. Ces locaux sont contigus aux autres pièces et offrent des possibilités de rangement et de classement bien plus importantes qu'auparavant. Au mois de novembre, Xavier, Rémi et Otilio ont habillé les murs d'étagères qui recevront des ouvrages jusqu'alors bien serrés. Le public et les bénévoles de permanence en seront les bénéficiaires immédiats, d'autant plus que le fonds régional, première raison

d'être de notre bibliothèque, ne cesse de s'enrichir. Depuis un an, des dons ou des achats ont complété nos collections, en particulier dans les domaines des anciens métiers, de l'histoire, de la géographie régionale ou de l'archéologie. Ces ouvrages sont en cours de classement.

Par ailleurs, deux adhérents de l'association, Alice et Bernard Perreaux, apportent leurs compétences en documentation et en informatique aux bénévoles volontaires, ce qui, à terme, leur fera gagner beaucoup de temps et d'efficacité.

**La bibliothèque est ouverte à tous
les samedis de 10 h à 11 h 30.
Mairie de Saint-Laurent, 1^{er} étage.**

SOUSCRIPTION

Restauration de la fontaine du Coin d'Amont à Saint-Laurent

Cette ancienne fontaine-lavoir, toujours en eau, est bien connue des Amis du Grandvaux qui passent devant pour se rendre chez la Louise. Elle est très ancienne : l'Histoire du Grandvaux la signale comme existant déjà en 1808. D'après monsieur Louvier, elle est alimentée par une source située dans un champ, en contrebas de la rue de Genève. La commune de Saint-Laurent a décidé de la restaurer dans un cadre plus vaste qui comprend les fontaines encore existantes. À cet effet, elle lance une souscription

publique pilotée par la Fondation du patrimoine. Rappelons que c'est grâce à cet organisme que la toiture de la ferme Mignot avait pu être refaite.



Les souscripteurs, particuliers ou entreprises, peuvent déduire 66 % de la somme donnée de leur impôt sur le revenu. Les bons de souscription sont disponibles en mairie et à l'Office de tourisme.

Le Lien n° 82 - décembre 2016

Revue semestrielle de l'association Les Amis du Grandvaux servie aux adhérents

Maquette et mise en page :
Bernard Leroy

Impression  **estimprim**

Les articles insérés dans le Lien restent sous la responsabilité de leur auteur et n'engagent pas la responsabilité de l'association.

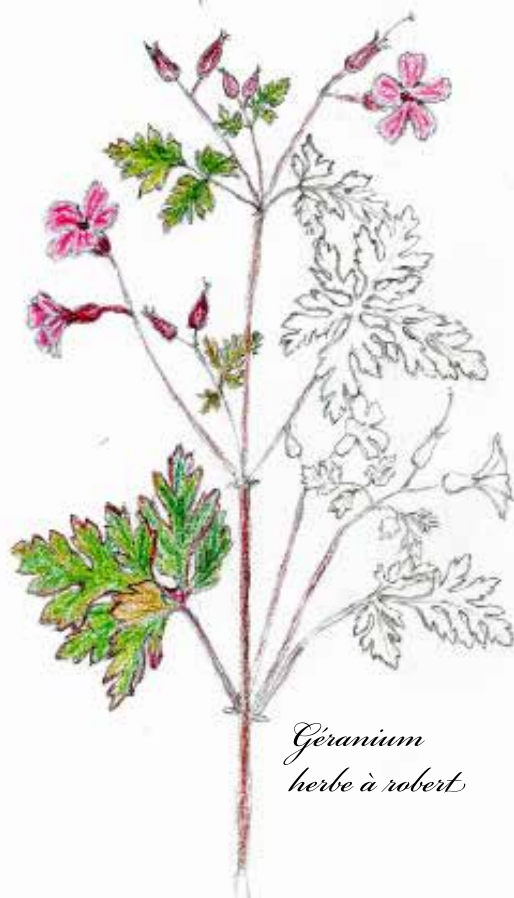
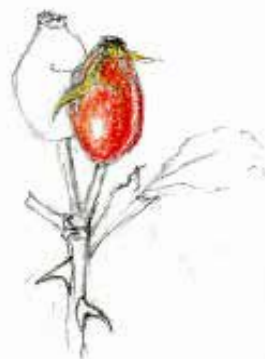
Siège de l'association :
Mairie - 15, Les Guillons
39150 Grande-Rivière

Courriel : amisdugrandvaux@free.fr

Site internet :
amisdugrandvaux.com/jura



Églantier



*Géranium
herbe à robert*



Prunellier

*Dessins au crayon
de Simone Grillet - 2016*